

## **Quelques exemples d'utilisation de documents pédagogique multimédia pris en formation de formateurs à la méthodologie documentaire.**

Jean-Noël Gérard

BU Lettres, SCD Nancy II  
Jean-noel.Gerard@bu.univ-nancy2.fr

Les logiciels ont été réalisés par le Service Commun de Documentation (trois sections intégrées en 1998, Lettres, Droit, Gestion) et le Centre de Ressources Informatiques de l'Université Nancy 2. Ils ont été écrits sous Authorware et nécessitent l'installation d'un « plug-in » sur le PC. Ils sont accessibles à l'adresse : <http://cours.univ-nancy2.fr/accueil/cadres/mediati.htm> avec des liens sur le site du SCD et le site Étudiant (cours en ligne).

### **1. Le contexte de création**

Au niveau national, c'est tout d'abord la réforme des DEUG : les arrêtés de 1997 préconisent la création d'une unité d'enseignement de Méthodologie du travail universitaire pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'année universitaire proposant de mettre l'accent sur la lecture, la prise de notes, la recherche documentaire et l'élaboration d'un projet personnel.

Au niveau local, à partir de mai 1998, l'Unité de Formation et de Recherches de Langues et Littératures Étrangères, (500 étudiants en 1<sup>er</sup> cycle) et le SCD, décident de collaborer pour proposer une initiation à l'utilisation de la documentation et des bibliothèques, dans le cadre de l'Unité d'enseignement 3 de Méthodologie du travail universitaire, avec l'aide d'enseignants et de tuteurs, à la rentrée 98.

Et, troisième facteur, l'ouverture du site Internet du Service Commun de la Documentation.

### **2. La réalisation s'appuie sur deux axes**

**Un constat :** l'absence de familiarité des 1<sup>o</sup> cycles avec les outils documentaires traditionnels – les catalogues sur fiches, les index, les répertoires... – ou plus récents, les catalogues informatisés. S'y ajoutent les difficultés de certains étudiants face à l'offre multiple en ressources documentaires : informatisation totale ou partielle des fonds, usage de nouveaux supports numériques, (cédérom),

développement d'Internet. Et l'absence, à l'époque, d'outils d'initiation sur *Formist : Serveur pour la formation à l'information scientifique et technique*. Depuis il y a *Cerise* que l'on recommande fortement aux étudiants.

Tout ceci entraîne **la création d'un groupe de réflexion et de travail** en mai 1998 composé d'enseignants de l'UFR, de personnels scientifiques du SCD et de Médial (Centre régional de formation aux métiers du Livre et des bibliothèques) et des responsables des bibliothèques du SCD pour déterminer le contenu des séances de cours : 8 séances de 2 heures consacrées à la recherche documentaire (les documents, les catalogues, les outils de recherche).

Dans le même temps, le groupe envisage de réaliser des outils et décide de monter un dossier pour obtenir des subventions de la Commission « Nouvelles Technologies Éducatives » de l'Université. Les modules, mis en ligne sur le serveur de l'établissement, pourront selon les besoins, servir de support au travail « présentiel » ou être utilisés en auto-formation.

Cette démarche rejoint celle du Centre de Ressources Informatiques de l'Université qui, dans le même temps, met à disposition des étudiants de plus en plus de salles informatiques et conçoit des logiciels d'apprentissage à la messagerie Eudora, à Netscape, à Excel, à Word sur le serveur étudiant de l'Université.

La formation est dispensée en septembre 1998 à un groupe de formateurs volontaires issus de l'UFR de langues (8 enseignants et 11 tuteurs, étudiants en maîtrise, pour 20 groupes de 25 étudiants) qui à leur tour assurent la formation des étudiants d'octobre à décembre.

La salle d'exposition de la BU Lettres est transformée pendant 2 mois en salle de formation, équipée d'un PC branché sur le réseau et d'un vidéoprojecteur.

*Les quatre modules sont dédiés à :*

- « À la découverte des documents » : des documents aux lieux qui les abritent
- « À la découverte des catalogues » : la façon d'accéder aux documents
- « Et si l'on s'intéressait au chocolat » : application d'une recherche documentaire
- « L'Internet sans risque » : utilisation des ressources Internet

Élaborés en fonction des besoins des cours, ces modules seront très vite appelés à devenir l'outil de référence pour tous les formateurs.

### 3. Les outils

Ces quatre logiciels fonctionnent avec Netscape ou Internet Explorer grâce à un « plug-in » qui s'installe une fois pour toute.

Parallèlement, et dans le cadre du même projet NTE, les trois grosses bibliothèques du SCD ont réalisé de 1999 à 2001, avec l'aide de Videoscop, service de production vidéo et multimédia de l'université, des visites virtuelles pour le repérage des salles, l'apprentissage du système de prêt, du classement ; la consultation de ces visites sur Internet peut ainsi compléter ou remplacer les traditionnelles visites.

En formation de formateurs, nous rappelons qu'il est bon qu'à chaque fin de séance, les enseignants montrent et commentent rapidement le module correspondant à la séance ou la visite virtuelle, en donnant les indications sur la façon de les retrouver sur le site Internet du SCD et en incitant les étudiants à la consultation autonome sur le réseau du Campus.

Lors de **la 1<sup>ère</sup> séance**, les étudiants sont face à une table où sont empilés en désordre tous les types de documents. La consigne est de trier ces documents et de commenter ce tri. Le formateur doit rectifier les choix en insistant sur la typologie : livres, périodiques, rapports, thèses...

Lors du bilan de la 1<sup>ère</sup> année, les formateurs ont constaté la nécessité d'animer plus fortement la séance. Nous envisageons, pour la rentrée, de débiter le tri par un questionnaire sur le « vécu documentaire » des étudiants et le dialogue pourra être complété par la consultation du 1<sup>er</sup> module.  
Exemple :

**La 2<sup>ème</sup> séance** doit démontrer l'importance des catalogues et de leur utilisation. A la BU Lettres, il reste beaucoup de notices à rétro-convertir dans les catalogues manuels. D'où la nécessité d'utiliser les catalogues sur fiches pour compléter la recherche dans le catalogue informatisé. La fin de la séance est donc consacrée à la projection de la partie du module concernant les catalogues sur fiches.

*Il était important que l'on renforce l'exemple de la consultation d'un catalogue par l'explication rapide de la description du document. D'où la partie La notice de A à Z, qui explique la création d'une notice bibliographique.*

**La 3<sup>ème</sup> séance** est consacrée à la présentation du devoir : c'est un élément important dans la formation puisqu'il sert de contrôle. Dès le début des cours, les étudiants sont invités à choisir un sujet de recherche, qu'ils déterminent lors d'un échange avec leur responsable de cours. Le contrôle se fait sur un compte-rendu écrit de recherche effectué sur le sujet choisi et présenté sur traitement de texte. Une grille de correction est établie, revue tous les ans. Seuls les enseignants sont habilités à faire l'évaluation. Certains formateurs et étudiants étant déroutés par ce devoir, le 3ème module a été réalisé pour donner un exemple de démarche de recherche commune à tous les groupes.

**La 6<sup>ème</sup> séance** présente et permet la découverte des principaux dictionnaires et des encyclopédies. Cette séance est plébiscitée par les enseignants lors de la formation de formateurs. Elle est moins appréciée par les tuteurs et les étudiants (« Ils ont déjà vu au cours de leur scolarité, ils savent utiliser un dictionnaire... »)

Grâce au 3<sup>ème</sup> module, le formateur peut expliquer l'utilisation de telle encyclopédie, (*l'Encyclopaedia Universalis* par exemple), en insistant sur l'importance de ces ouvrages de références dans une recherche.

Le formateur peut aussi revenir sur les citations des références bibliographiques de tels outils.

**La 8<sup>ème</sup> séance** est la dernière du cycle, consacrée à Internet ; Internet est montré en dernier lieu, afin d'éviter que les étudiants s'y précipitent d'emblée et négligent les ressources locales. Le 4<sup>ème</sup> module peut leur permettre de trier les adresses des sites qu'ils obtiennent lors d'une recherche sur un moteur.

## **Pour conclure**

La réalisation progressive de ces modules – les deux premiers ont été disponibles en septembre 1999 et les deux autres en septembre 2000 – font que nous manquons encore de recul pour étudier leur pratique par les formateurs et les étudiants. Nous avons demandé la pose d'un compteur sur le site pour pouvoir évaluer le nombre de connexions en auto-formation sur les postes du réseau du Campus. Ces modules sont aussi présents par différents liens sur d'autres sites Internet de l'université, tel le « site étudiant », ce qui renforce leur visibilité.

Des exemples montrent que les visites virtuelles sont de plus en plus sollicitées dans les établissements – il y a un poste dédié uniquement pour cette consultation dans le hall d'accueil des bibliothèques. (Je pourrai en faire une présentation lors des pauses prévues).

Les évaluations globales réalisées chaque année montrent que les formateurs et étudiants familiarisés avec l'informatique savent utiliser facilement les modules et la visite. Les autres hésitent face à ce qu'ils ressentent comme des difficultés : validation de leur inscription sur le réseau du campus avec leur numéro de scolarité, choix du logiciel, chargement du « plug-in » quand il n'est pas déjà présent sur le poste, même si cela est rapide.

Dans ce même cadre de la Méthodologie du Travail Universitaire, nous sommes aussi contactés par des enseignants d'autres UFR pour des visites de la bibliothèque ou des présentations de ressources documentaires.

Nous présentons toujours, même brièvement, les modules et les visites virtuelles, en insistant sur le fait que les étudiants peuvent y retourner seuls.

Nous faisons de même avec les étudiants plus avancés de l'École doctorale ou ceux de l'IUT Métiers du livre ou avec le personnel engagé dans des formations à des concours.

Ces modules peuvent être facilement corrigés ou mis à jour, ce qui est aussi très rassurant.

Cette année encore, nous redirons la nécessité d'utiliser les modules en formation tutorée, présentés en fin de séances pour faire un bilan ou au début de chaque cours, pour rappeler ce qui a été vu ou appris précédemment. Nous rappellerons aussi la possibilité de les utiliser en autonomie. Ceci pour garder l'unité de contenu de la formation et la rendre indispensable pour une bonne maîtrise de la documentation.

Jean-Noël Gérard, le 29 mai 2001.